

## Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

### 1) à des établissements scolaires :

- 1 384 F au Foyer Socio-Educatif du Lycée Victor Hugo, pour le déplacement de 25 élèves à Bergame (Italie) du 11 au 17 mars 1998 (échange scolaire).

- 960 F au Foyer Socio-Educatif du Lycée Victor Hugo, pour la participation de 16 élèves aux Rencontres franco-allemandes de Théâtre scolaire de Fribourg du 5 au 9 février 1998 (échange culturel et linguistique).

- 420 F au Foyer Socio-Educatif du Lycée Claude-Nicolas Ledoux, pour la participation de 7 élèves aux Rencontres franco-allemandes de Théâtre scolaire de Fribourg du 5 au 9 février 1998 (échange culturel et linguistique).

### 2) à la Ligue Comtoise d'Improvisation Théâtrale :

- 2 000 F, à titre exceptionnel pour la participation d'un de ses membres à l'animation d'ateliers pour enfants handicapés dans le cadre du Festival «Sans Frontières» de Kuopio (Finlande) du 15 au 19 février 1998.

Cette intervention a lieu dans le cadre de la coopération entre Kuopio et Besançon.

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 4 764 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.06.6574.94036.00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Relations Internationales et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 24 février 1998.*